



CERCLE SPORTIF SAINT MICHEL KOENIGSHOFFEN

Reg. Assoc : vol XVII n°35 - Agréé Jeunesse et Sport : Vol XIII n°75 - SIRET : 43 87 26 94 50 00 19 - APET : 8551Z
Fondé en 1903 - Affilié FSCF-AGR : n°067 0168 - Siège Social : 4, rue St Joseph - 67200 STRASBOURG
Tél : 03.88.30.13.12 Courriel : contact@cssmk.com site : www.cssmk.com

HORAIRES SAISON 2017/2018

Nouveauté! Inscription possible en ligne sur <http://cssmk.com/inscriptions>

Les différentes activités reprennent à partir du **11 Septembre 2017** selon les horaires et jours indiqués ci-dessous :

➔ Informations et inscriptions lors des séances

*Avant de vous inscrire, nous vous demandons de lire attentivement le règlement intérieur (au verso).
Il vous permettra de connaître le mode de fonctionnement de notre association.*

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE	
FILLES	GARÇONS
<p>Poussines (nées entre 2008 et 2011) Resp : Nathalie FLORIAN Tél. 06 50 20 43 51</p> <p>Lundi 18h00 à 19h45 grp B+C+D (2) Mercredi 18h00 à 20h00 grp A+B+C (1) Samedi 14h00 à 16h00 grp A (1)</p> <p>Jeunesses (nées entre 2004 et 2007) Resp : Régine MILLON Tél. 06 62 40 53 82</p> <p>Mardi 18h00 à 20h00 grp 2 (2) Mercredi 18h15 à 19h45 grp 1 (2) Jeudi 18h00 à 20h00 grp 2 +3 (1) Samedi 14h00 à 17h00 grp 3 (1)</p> <p>Aînées (nées en 2003 et antérieurement) Resp : Nathalie FLORIAN Tél. 06 50 20 43 51</p> <p>Mercredi 20h00 à 22h00 (1) Samedi 16h00 à 18h00 (1)</p>	<p>Poussins (nés entre 2009 et 2011) Resp : Alexis AZIERE Tél. 06 13 12 53 63</p> <p>Mercredi 18h00 à 20h00 grp A+B (1) Samedi 14h00 à 16h00 grp A (1)</p> <p>Pupilles (nés entre 2003 et 2008) Resp : Alexis AZIERE Tél. 06 13 12 53 63</p> <p>Mercredi 18h00 à 20h00 grp A+B (1) Samedi 14h00 à 16h00 grp A (1)</p> <p>Adultes (nés en 2002 et antérieurement) Resp : Christophe MEYER Tél. 06 81 39 21 08</p> <p>Lundi 20h00 à 22h00 (1) Mercredi 20h00 à 22h00 (1)</p>
ACTIVITES DIVERSES MIXTES	
<p>Tricking (nés en 2003 et antérieurement) Resp : Thibault GASSMANN Tél. 06 09 84 48 51</p> <p>Lundi 20h00 à 21h45 (2) Mardi 20h15 à 21h45 (2) Jeudi 20h00 à 22h00 (1) Samedi 14h00 à 17h15 (2)</p> <p>Futsal Resp : Miveck BAYONNE Tél. 06 14 63 83 67</p> <p>Mercredi 20h00 à 22h00 (4) Dimanche 10h00 à 12h00 (4)</p> <p>Marche nordique Resp : Alain BRENNER Tél. 06 88 14 36 66</p> <p>Mercredi 9h00 à 10h30 (5) Vendredi 9h30 à 11h00 (5)</p> <p>Gym Form Détente Resp : Christophe MEYER Tél. 06 81 39 21 08</p> <p>Mardi 9h00 à 10h00 (3)</p>	<p>Eveil gymnique (nés entre 2013 et 2011) Resp : Alain BRENNER Tél. 06 88 14 36 66</p> <p>Mercredi 17h00 à 17h45 (6)</p> <p>Activités gymniques (nés entre 2010 et 2004) Resp : Alain BRENNER Tél. 06 88 14 36 66</p> <p>Mercredi 18h15 à 19h45 (2)</p> <p>Gymnastique Artistique loisirs (nées en 2003 et antérieurement) Resp : Sylvie LUTZ Tél. 06 16 55 49 34</p> <p>Lundi 20h00 à 22h00 (1) Mercredi 20h00 à 22h00 (1)</p> <p>Qi Gong Resp : Geneviève MICHEL Tél. 06 72 19 42 75</p> <p>Mercredi 20h15 à 21h45 (2)</p> <p>Step + Renforcement musculaire Resp : Sylvie LUTZ Tél. 06 16 55 49 34</p> <p>Mardi 20h00 à 21h30 (3)</p>

(1) Gymnase Herrade, Allée des Comtes (2) Ecole Camille Claus, 9 rue Gerlinde
(3) Foyer St Joseph, 4 rue St Joseph (4) Hall AGR ,2 Quai Ernest Bevin
(5) Parc naturel Urbain, RDV parking du CREPS rue du Schnokeloch (6) Centre Socio-Culturel ,41 Rue Virgile

REGLEMENT INTERIEUR

Vous allez nous confier votre enfant, ou adhérer vous-même à notre association et c'est avec plaisir que nous vous accueillons. Pour que tout se passe dans une bonne entente, veuillez respecter les différentes consignes qui suivent :

Inscriptions

La fiche d'inscription ci-jointe et certificat médical (mentionnant les activités sportives pratiquées) sont à remettre dès le 1^{er} cours (ne pas oublier autorisation au verso). Seuls 2 cours à l'essai sont autorisés avant le règlement de la cotisation.

Cotisations

La cotisation est annuelle ne peut pas être remboursée sauf accord exceptionnel du comité directeur. La participation demandée ne comprend pas les éventuels stages de perfectionnement et le déplacement aux fédéraux.

L'organisation des entraînements :

- Dans certaines sections de gymnastique artistique des horaires par groupe de niveau sont mis en place. Les entraîneurs désigneront le groupe de votre enfant après les 2 séances d'essai. En fonction de la progression et de l'engagement de votre enfant, il pourra être amené à changer de groupe en cours d'année. Certains groupes sont réservés aux gyms qui s'engagent à être présents aux compétitions.
- Les compétitions ne sont pas l'unique objectif de nos moniteurs, mais elles font parties des actions qui mènent à l'épanouissement de l'enfant dans le sport et à son insertion dans le groupe

Afin de permettre la bonne marche des entraînements nous vous demandons :

- D'être **régulier et ponctuel** aux séances d'entraînement.
- De vous assurer de la **présence du responsable** avant de laisser votre enfant.
- De **signaler ou d'excuser toute absence** auprès des moniteurs (email ou téléphone).
- D'avoir une **attitude respectueuse** vis-à-vis de l'encadrement et des autres membres.
Le club se réserve le droit d'exclure un membre qui ne respecterait pas ces consignes (cf statut).
- **Les enfants sont sous la responsabilité des parents/tuteur légal après que les moniteurs aient donné l'autorisation de regagner le vestiaire**

L'association se réserve la possibilité de changer ou d'annuler les horaires en fonction des disponibilités des moniteurs et des salles.

Accès aux salles d'entraînement

- L'accès aux différentes salles n'est autorisé qu'aux membres de la SMK et uniquement aux horaires indiqués pour son activité.
- L'accès aux salles est interdit avec des chaussures ayant été utilisées à l'extérieur.
- L'ensemble des membres doit participer au rangement de la salle à la fin des cours.
- Le club n'est pas responsable des vols d'objets dans les vestiaires.

Tenue vestimentaire

- Pour les entraînements, porter une tenue adaptée, avoir les cheveux attachés, ne pas porter de bijoux.
- Lors des compétitions, les gymnastes doivent porter la tenue réglementaire fournie par le club :
 - pour les sections féminines: justaucorps (prêt club) et survêtement du club,
 - pour les sections masculines: léotard, short de couleur (prêt club) et survêtement du club.Le prêt de cette tenue est inclus dans la cotisation. Sont à votre charge l'achat des patins blancs (en vente dans tous les magasins) et le tee-shirt du club (en vente au club).

L'engagement associatif :

Si le montant de la cotisation est relativement bas, cela vient du fait que notre association (encadrements et dirigeants) fonctionne principalement sur le **bénévolat**. Nous faisons le maximum pour vous satisfaire et nous souhaitons en retour qu'il en soit de même de votre part. Ainsi pour le respect de l'investissement des bénévoles nous vous demandons :

- de **lire les circulaires, d'y répondre dans les délais et de tenir vos engagements**.
Un calendrier des manifestations et compétitions de la saison vous sera remis vers décembre. Nous vous demandons de tenir compte de ces dates pour programmer vos sorties familiales.
- de **participer aux animations** (Spectacles—Organisation de compétition - Tombola..) qui permettent à l'association d'avoir un budget équilibré en fin de saison, la cotisation ne couvrant qu'une partie de nos dépenses (licence, assurance, salles, matériel, formation de l'encadrement, inscriptions et déplacements aux compétitions,).
Les manifestations que nous organisons permettent aussi à nos jeunes de s'impliquer dans la vie associative, ce qu'ils apprécient généralement.

Pour toutes informations complémentaires contacter les moniteurs ou envoyer un email à contact@cssmk.com